

Retrouvez tous les numéros du bulletin AGRO-SAONE et consultez également les Bulletins régionaux [BSV Grandes Cultures](#) et Infobio sur www.franche-comte.chambagri.fr

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

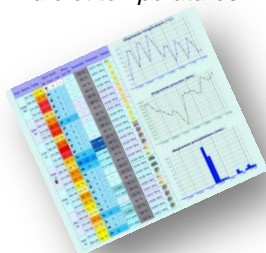


Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

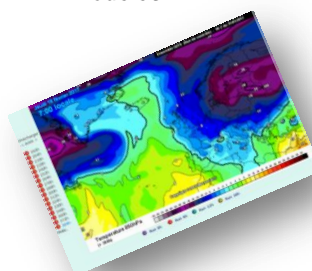


METEO

Pluie et températures



Modèles



Il a encore plu cette semaine, de 30 à 80 mm sur le Nord de la Haute-Saône, les cours d'eau débordent à nouveau et des parcelles restent impraticables.

Nous ne sommes pas sortis de l'hiver, il pourrait encore faire froid début de semaine prochaine.

2018 – pluviométrie et températures



POSTE	70									
	CHARGEY LES GRAY		RIOZ		VENISEY		FROTEY LES VESOUL		VILLERSEXEL	
Mois	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)
Janvier	6,7	167,1	6,7	206,7	6,4	184,7	6,3	155,3	6,5	226,2
Février	1,2	45,4	1,1	39,4	1,0	46,3	0,7	40,6	0,9	46,2
Mars	6,1	69,2	5,7	33,8	5,1	61,2	6,1	37,6	5,1	31,7
Avril										
Mai										
Juin										
Juillet										
Août										
Septembre										
Octobre										
Novembre										
Décembre										
Total	4,7	281,7	4,5	279,9	4,2	292,2	4,4	233,5	4,2	304,1

Tour de plaine Captages

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône vous invite à participer à un tour de plaine collectif sur les captages :

- **MERCREDI 14 Mars 2018 à 9H45 à Avriigny : Rendez-vous sur la place d'AVRIGNEY**
- **MERCREDI 14 Mars 2018 à 14H00 à Grandecourt : devant l'église de Grandecourt**
- **JEUDI 22 Mars 2018 à 14H00 à Champlitte sur le bord de la route au-dessus du moulin de la papeterie (D17-D122)**
- **MERCREDI 28 Mars 2018 à 14H00 à Frasne le Château, au chemin blanc à côté du silo**
- **JEUDI 5 Avril 2018 à 10h au captage de Villars-Pautel**



COLZA

Stade et état des cultures

Des symptômes de gel sans incidence sont visibles sur quelques rares parcelles (zones translucides au niveau du collet). Mis à part dans les zones engorgées d'eau, les colzas poussent doucement mais sûrement.

Colza au stade D2



Symptômes de gel sans incidence



Colza et luzerne



Hekip Sy Alibaba sans hernie



Hekip Sy Alibaba avec hernie



Fertilisation

Conseil

Les premiers apports sont terminés.

Les colzas sont en bonne santé, les apports azotés et soufrés pourront être soldés avant la fin mars.

Insectes – gros charançon de la tige

Les captures de gros charançon de la tige sont signalées dans 6 cuvettes sur les 20 parcelles suivies par tous les partenaires du réseau BSV. Cependant, les captures n'excèdent pas les 10 individus.

Sur la seule parcelle du réseau où les indices d'une activité des charançons sont visibles (piques, pontes), plus d'une cinquantaine de charançons ont été capturés depuis le début du piégeage.

Petits et gros charançons en cuvette ont volé



Même sur un support instable et en plein vent, les charançons sont actifs !



Le dépôt de ponte est en cours = piqûres et œuf



Les premières déformations de tige sont déjà visibles.



Conseil

Le nombre de captures de gros charançons du colza et le contrôle des piqûres renseignent bien sur les situations à risque.

Voici 5 bonnes raisons qui peuvent vous conforter dans la décision de ne pas sortir le pulvé :

- *les parcelles à risque élevé sont identifiables et il est déjà trop tard pour faire un insecticide car le dépôt de ponte a déjà eu lieu*
- *pas de risque si moins de 10 captures cumulées de gros charançons en cuvette*
- *pas de risque si moins de 20 % de pieds de colza avec des piqûres*
- *les pieds de colza au stade D2 avec une tige à plus de 20 cm ont dépassé le stade de sensibilité*
- *des parcelles restent impraticables et la météo n'est pas favorable à la pulvérisation*

Si toutefois vous ne souhaitez pas faire d'impasse insecticide, laissez des témoins non traités.

Insectes – méligèthes

Elles sont présentes dans les cuvettes en petites quantités.

RAS

Risque de verse

Il existe un outil d'aide à la décision disponible sur le site du CETIOM

Le risque de verse est dépendant de plusieurs facteurs :

- la sensibilité variétale (voir tableau CETIOM ci-dessous)
- la densité (nombre plantes au m²), le seuil se situe aux alentours des 15 plantes par m²
- la fertilisation azotée
- l'élongation automnale
- manque de rayonnement durant l'élongation



Sensibilité à la verse des variétés = voir brochure variétés ([cliquez](#))

Vous pouvez également consulter Myvar ([cliquez](#))

Variété	Type variétés	Année de mise à disposition	Spécialité	Grain/plante	Sensibilité à la verse	Stabilité à la verse
Spécialité						
ADAMANT	Hybride	2006-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2007-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2008-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2009-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2010-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2011-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2012-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2013-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2014-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2015-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2016-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2017-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2018-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2019-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2020-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2021-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2022-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2023-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2024-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2025-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2026-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2027-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2028-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2029-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2030-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2031-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2032-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2033-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2034-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2035-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2036-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2037-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2038-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2039-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2040-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2041-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2042-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2043-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2044-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2045-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2046-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2047-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2048-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2049-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2050-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2051-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2052-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2053-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2054-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2055-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2056-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2057-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2058-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2059-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2060-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2061-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2062-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2063-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2064-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2065-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2066-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2067-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2068-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2069-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2070-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2071-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2072-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2073-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2074-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2075-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2076-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2077-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2078-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2079-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2080-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2081-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2082-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2083-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2084-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2085-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2086-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2087-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2088-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2089-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2090-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2091-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2092-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2093-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2094-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2095-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2096-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2097-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2098-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2099-10	Adapté	11	SPS	PS
ADAMANT	Hybride	2100-10	Adapté	11	SPS	PS



BLE

Stade et état des cultures

L'épi décolle sur les semis de fin septembre à début octobre.

Lg Absalon semé le 7 octobre : épi 1 cm

Blé Cellule sur maïs grain...

...les bogues de datura pleines de graines sont au sol



Désherbage

Conseil

Les dés herbages ne pourront certainement pas être réalisés d'ici une quinzaine de jours (pluie, vent, froid).

Fertilisation azotée

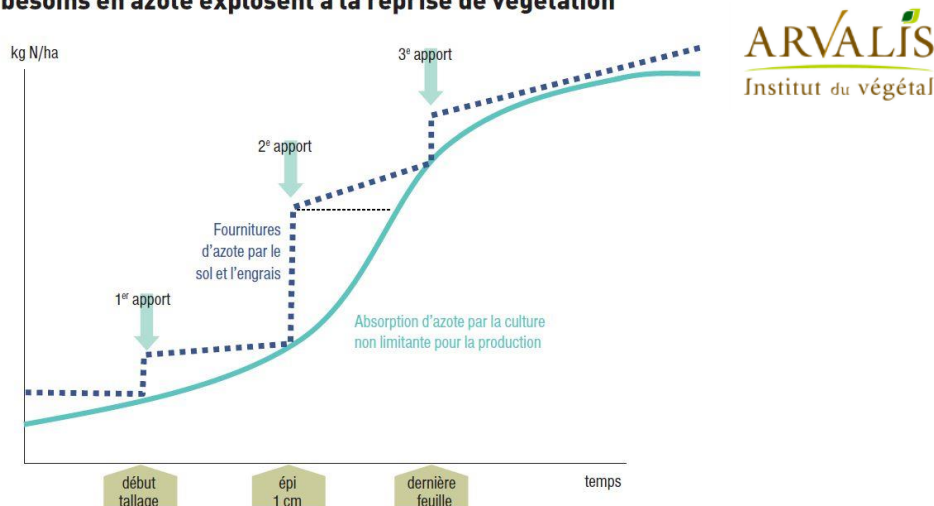
Méthode des bilans et dose X : [Voir Agrosaône précédent.](#)

Conseil

Les besoins en azote du blé sont élevés dès le stade épi 1 cm (voir graphique Arvalis).

Même si le stade épi 1 cm est déjà atteint sur quelques parcelles, il pourrait se généraliser entre la fin du mois de mars pour un semis du 1^{er} octobre à Gray et le 8-10 avril au Nord de la Haute-Saône.

Les besoins en azote explosent à la reprise de végétation



Il n'y a pas le feu pour le second apport étant donné que le premier n'a pas encore été efficace et que les conditions météo annoncées ne sont pas très favorables à la pousse. A prévoir avant le 1^{er} avril. Sur certaines parcelles, les excès d'eau pourraient inciter à revoir le potentiel à la baisse.

Si un scénario climatique régulièrement arrosé et doux se dessine, le « biberonnage » pourrait être la stratégie pertinente à adopter. Voir ci-dessous.

Stade actuel du blé	Exemple de Dose X calculée	Apports azotés			
		Fin tallage	Décollement épi – épi 1 cm 20 mars	1-2 nœuds 10 avril	Sortie dernière feuille 1 ^{er} mai
Fin tallage	170 U	40 U (ne pas dépasser 60 U en zone directive nitrate avant le 1 ^{er} mars)	60 U	40 U	30 U

Risque de verse

La verse est conditionnée par plusieurs facteurs :

- la sensibilité variétale
Variétés peu sensibles : APACHE / ALLEZ-Y / ALTIGO / COMPIL / CELLULE / LIPARI / OREGRAIN / FRUCTIDOR / IONESCO / PREMIO / MUSIK / APRILIO

Variétés moyennement sensibles : ALIXAN / AREZZO / CHEVIGNON / GRAINDOR / HYFI / LAURIER / LG ABSALON / LG ABRAHAM / NEMO / PAKITO / RUBISKO / SY MOISSON / SYLLON

Variétés sensibles : ADVISOR / BOREGAR / HYSTAR / HYSUN / HYWIN / SOLEHIO / SOKAL

- la **densité** et la date de semis : plus la céréale a été semée tôt et épaisse, plus le risque est élevé
- les conditions climatiques : défaut de rayonnement, pluie et froid pendant la phase de montaison sont des facteurs qui favorisent la verse
- la fertilisation azotée : des forts reliquats azotés ou des forts apports au stade tallage favorisent la verse.

Conseil

Seules les variétés sensibles à moyennement sensibles à la verse, semées tôt (fin septembre), avec un peuplement élevé et un fort reliquat méritent d'être surveillées.

Actuellement, des produits à base de chlorméquat seul, associé à du mépiquat chlorure, de l'imazaquine ou du chlorure de choline feront l'affaire.

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté

	Epi 0,5 cm	Epi 1 cm	Epi 3 cm	1 nœud Epi 4-5 cm	2 nœuds Epi 10-12 cm	Dernière feuille	Coût €/ha	IFT
Très faible	Impasse						0	0
Faible à Moyen	CYCOCEL C5 ou C3* 2 l						5	1
	CYCOCEL CL 2000 ou MONDIUM 2,5 l						25	1
	MEDAX MAX 0,4						23	0,5
	CYTER 1,5 l						13,5	0,8
					MODDUS ou TRIMAXX 0,25 – 0,3 l		11-13,5	0,5 - 0,6
						ARVEST ou TERPAL 1,5 l		16,5 – 21,5
Élevé à très élevé	CYCOCEL C5 ou C3* 1,5 l		CYCOCEL C5 ou C3* 1,5 l				7,5	1,5
	PROTEG DC 0,3 l						19,5	0,8
	CYCOCEL C5 ou C3* 2 l			MODDUS ou TRIMAXX 0,3 l			18,5	1,6
	CYCOCEL C5 ou C3* 2 l			ARVEST ou TERPAL 1 l			21,5 – 26,5	1,5
CYCOCEL C5 ou C3* 2 l			MEDAX TOP 0,6 l / PROTEG DC 0,25 l			24	1,6	

*CYCOCEL C3 : COURTEX C3, C3-CHOC... / CYCOCEL C5 : CYCOCEL C5 BASF, C5 FLEX, C5 SUN...
 Respecter les conditions d'utilisation qui varient d'un produit à l'autre. Ex, si CYCOCEL C5 BASF : 1 application par campagne.
 Délai entre les deux CYCOCEL C3 ou C5 : 1 semaine minimum (8-10 jours).
 Remarque : En cours de campagne, des ajustements sont possibles en fonction du climat et de l'état de la végétation.

Attention aux évolutions réglementaires (retrait, mélanges interdits et fractionnement interdit), voir ci-dessous

Spécialités commerciales	Composition Formulation	Réglementation			Stades d'application							Conditions d'application	Délai à la pluie	H301	H301	H301	H301	H301	H301	
		DAR (l)	DRE (h)	ZNT (m)	M. tallage	Fin tallage	Epi 1 cm	Epi 3-4 cm	1 nœud	2 nœuds	Dernière feuille									
ARVEST SPATIAL PLUS <small>Fin utilisation décembre 2018 DH : 2 l/ha</small>	Chlorméquat Chlorure 300 g/l + Ethephon 150 g/l SL	BECH 32	24 h	5 m																
CYCOCEL C5 BASE <small>Fin utilisation décembre 2018 DH : 2 l/ha</small>	Chlorméquat Chlorure 400 g/l + Chlorure de choline 320 g/l SL	BECH 32	6 h	5 m																
CYTER <small>DH : 2 l/ha</small>	Chlorméquat chlorure 345 g/l + Mépiquat chlorure 115 g/l SL	BECH 32	6 h	5 m																

MONDIUM CYCOCEL CL 2000 <small>Fin utilisation décembre 2018</small> DH : 2,5 l/ha	Imazaquine 0,8g/l + Chlorméquat chlorure 300 g/l	BECH 32	24 h	5 m																
---	--	---------	------	-----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



ORGE HIVER

Stade et état des cultures

L'épi décolle sur les semis de fin septembre.

Tektoo semée fin septembre, l'épi décolle



Désherbage

Conseil

Les désherbages ne pourront certainement pas être réalisés d'ici une quinzaine de jours (pluie, vent, froid).

Fertilisation azotée

Méthode des bilans et dose X : [Voir Agrosaône précédent.](#)

Les premiers apports se terminent.

Conseil

Pour les orges de brasserie, l'azote pourra être soldé avant le 1^{er} avril.

Il y a possibilité de fractionner pour les orges fourragères. Voir ci-dessous.

Exemple de Dose X calculée	Apports azotés			
	Fin tallage	Décollement épi – épi 1 cm 20 mars	1-2 nœuds 10 avril	Sortie dernière feuille
140 U orge de brasserie	60 U	80 U		
140 U orge fourragère	50 U	50 U	40 U	

Soufre

[Voir Agrosaône précédent.](#)



ORGE de PRINTEMPS

Stade et état des cultures

Il sera difficile de semer les orges dans les 15 jours à venir. En effet la météo à venir semble rester humide. Les premiers semis sont en cours de germination.

[Voir Agrosaône précédent](#)

Fertilisation azotée

Voir les préconisations d'apport Arvalis ci-dessous.

Préconisations de fractionnement des apports d'azote sur orge de printemps

	Semis	Levée	2-3F	D.tallage	P.tallage	Epi 1cm	1N*
Fractionnement conseillé : (semis précoce, sols superficiels Poitou-Charentes, Berry, Bourgogne, sols de craie, emploi de solution azotée, RSH faible, sols froids)		50 u			Dose X-50		
Semis tardif ou levée rapide	50u				Dose X-50		
Apport unique : réservé aux faibles doses					Dose X		

Conseil

Voir ci-dessus la stratégie adaptée à votre situation.

Sur les premiers semis, attendre la levée des orges pour faire le premier apport.

En zone directive nitrate, le fractionnement est obligatoire pour les doses supérieures à 60 Unités d'azote.



Luzernes – Fourrages - Couverts

Pensez au **soufre** sur luzerne.

Voir la fiche luzerne réalisée par la CRA Bourgogne – [Cliquez](#)



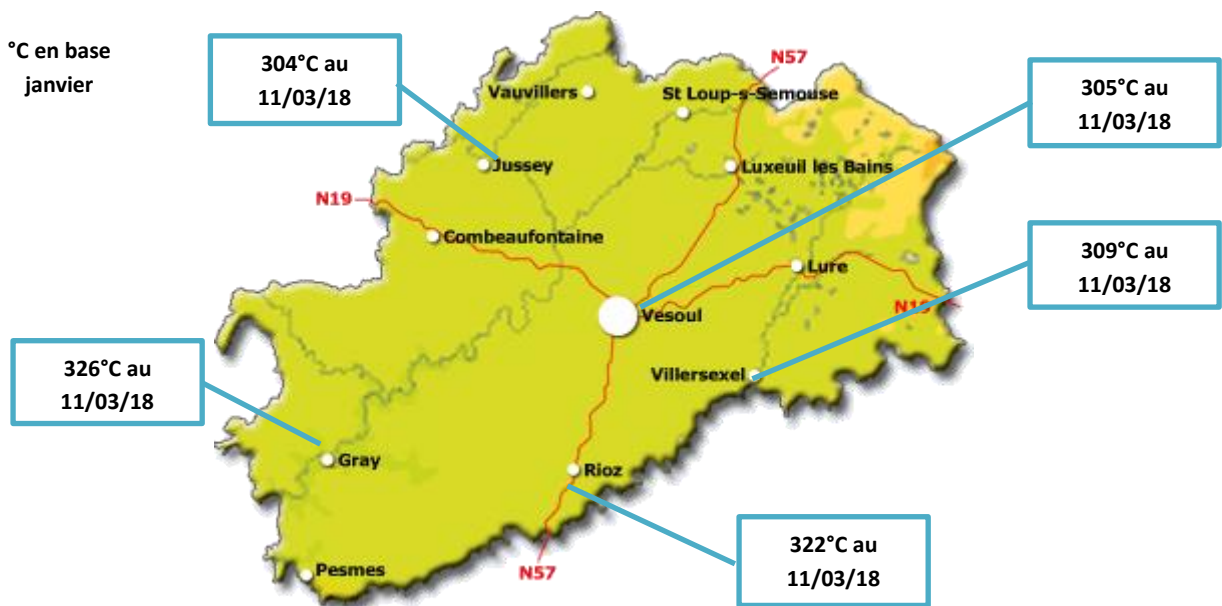
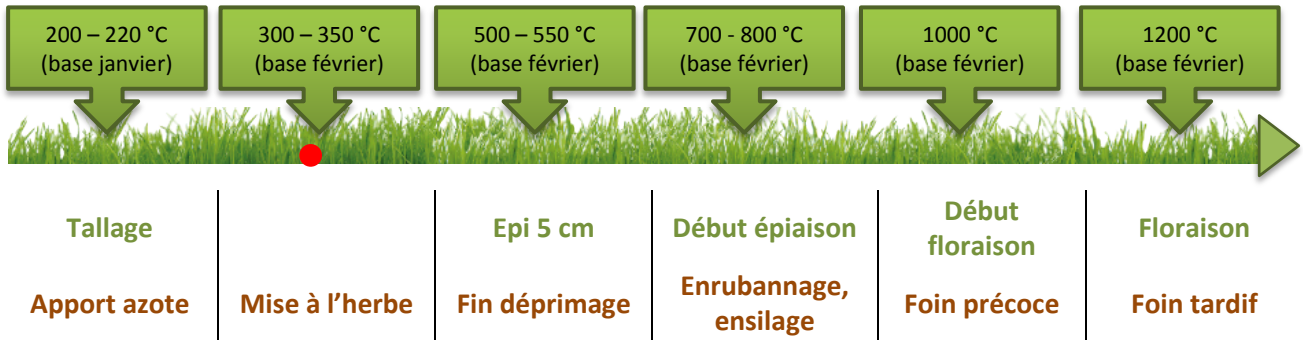
Trefle porte graine implanté à l'automne 2016, le système racinaire structure la parcelle





Le coin de l'herbe

● Cumul actuel degrés-jours



Quand la mise à l'herbe approchera, ton pâturage tu prévoiras !

Que ce soit pour déprimer des parcelles ou pour un pâturage précoce des pâtures, il faut penser à la stratégie à avoir en fonction des surfaces disponibles, de la pousse de l'herbe prévue et des besoins des animaux. De cette stratégie découleras la prévision des parcelles à faucher et de l'adaptation de la ration des animaux en fonction de la ressource disponible parce qu'une **pâture ne sert pas qu'aux animaux à se dégourdir les jambes !**

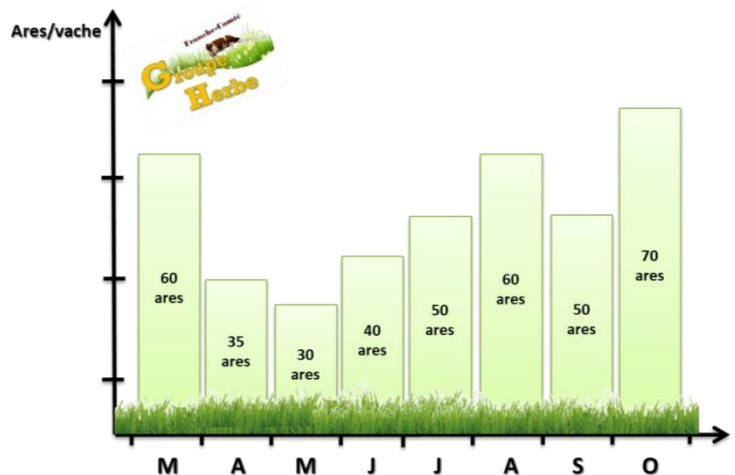
La surface laissée au troupeau dépendra de la pousse de l'herbe : **plus la pousse sera importante plus la taille de la parcelle sera petite.**

Nous avons vu dans le bulletin précédent les différents types de pâturage qui existent avec leurs avantages et leurs inconvénients.

Les règles à respecter sont les mêmes en élevage laitier qu'allaitant (bovin/ovin/équin/caprin) !

- Pour tirer le meilleur profit de la parcelle, il faut y **entrer quand l'herbe mesure entre 9 et 12 cm**
- Attention au surpâturage (parcelle rasée et très piétinée, difficile pour la végétation de repartir, augmentation du risque parasitaire) donc **éviter de descendre en dessous de 5 cm d'herbe**

Surfaces moyennes à prévoir (en ares/VL) au cours de l'année



- En cas de difficulté, alterner d'une année sur l'autre les parcelles surpâturées,
- Ne pas oublier que les **regains peuvent être pâturés** à l'automne (surveiller la portance du terrain)
- Attendre suffisamment entre 2 passages sur une parcelle aussi bien d'un point de vue « ration pour les animaux » que pousse de l'herbe ou encore parasitisme (en particulier pour les ovins) : **laisser reposer la parcelle minimum 21 jours au printemps**, tous les **30 jours en été** et tous les **40 jours à l'automne**.

S'il y a un manque d'herbe, une solution possible est d'affourager les animaux en continuant à tourner entre les parcelles au rythme prévu.

S'il y a trop d'herbe, il faut diminuer les quantités de fourrage et soit :

- Tourner plus vite entre les parcelles (sortir à 6-7 cm au lieu de 5 cm)
- Prévoir de ne pas pâturer une parcelle pour la faucher (« débrayer une parcelle »)

Concernant le déprimage des parcelles de fauche, il peut permettre de retarder les dates de fauche sur une ou plusieurs parcelles tout en maintenant une bonne qualité de fourrage. Il est cependant nécessaire d'arrêter le déprimage fin avril pour ne pas compromettre les rendements de foin.

Une fois tous ces éléments en tête, vous pouvez construire votre calendrier de pâturage prévisionnel. Pour être le plus intéressant possible il doit contenir :

- Une colonne par 1 jour
- **Une ligne par parcelle** avec le nom et la surface (éventuellement ses caractéristiques : sèche, humide, non fauchable,...)
- Tous les lots d'animaux : possibilité de faire **une couleur par lot d'animaux** en indiquant le nombre et le type d'animaux (VL, VA, génisses, mères suitées ou non,...) ou les UGB
- Toutes les **interventions réalisées sur les parcelles** (qui **doivent obligatoirement être enregistrées** dans le cadre de la PAC) : engrais (quantité), fauche (rendements), pâturage (chargement)

Un exemple de calendrier : [en cliquant ici](#)

Nom de la parcelle	Nature (date de semis)	Sur-face	JANVIER							FEVRIER						
			1	5	10	15	20	25	31	1	5	10	15	20	25	29

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ! ☺



L'article de la semaine

Les cultures et les abeilles.

Liste des plantes attractives pour les abeilles ([cliquez](#))



Les abeilles pour augmenter le rendement ! ([cliquez](#))



Des fleurs dans les couverts pour nourrir les abeilles et sauver les apiculteurs ! ([cliquez](#))



Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
17 quai Yves Barbier - BP 20189
70004 VESOUL
Tél.: 03 84 77 14 00
Site internet : www.franche-comte.chambagri.fr

Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour toute interrogation sur une spécialité phytosanitaire, se référer au site <https://ephy.anses.fr/>

Un référentiel produits phytosanitaires est disponible sur MesP@rnelles pour les abonnés.

Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



Abonnez-vous gratuitement au BSV Grandes Cultures de Bourgogne - Franche Comté

Cliquez sur l'image



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

